







## Incendie, un risque majeur lors des travaux de décapage de façades sur les chantiers du bâtiment

**DTE 251** 



Avec la substitution des décapants de peinture à base de dichlorométhane, une recrudescence d'incendies de façade en lle-de-France liés à l'utilisation de décapants inflammables à bas point éclair \* a été constatée.

## Comment choisir son décapant ?

- Évaluer systématiquement les risques liés aux produits de décapage.
- Utiliser un décapant non inflammable, choisir un point éclair\* élevé (supérieur à 60 °C).
- Proscrire les décapants contenant des substances cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques.
- Contacter vos fournisseurs afin de disposer de décapants dont l'étiquetage ne comporte pas de mention de danger, ni de pictogramme.
- Former et informer les utilisateurs.

## <del>ขาขาขาขา</del>

- Vérifier le point éclair\* de tous les décapants - rubrique 9 - fiche de données de sécurité (FDS).
  - Nécessité de respecter les mesures de prévention et les conditions d'application prévues par le fabricant.

\*Point éclair : température minimale à partir de laquelle un mélange de vapeurs et d'air peut être enflammé dans les conditions normales de pression.

## ATTENTION

Prudence lors de l'utilisation de décapants.

N'OUBLIEZ PAS D'ÉVALUER LE RISQUE INCENDIE!

Incendie, un risque majeur lors des travaux de décapage de façades – DTE 251

Cramif - Janvier 2015

